

## *Le cinéma à l'heure de l'obsolescence programmée du numérique*

Alors que la bande magnétique ou la cassette audio sont de lointains souvenirs, que même le MiniDisc peut paraître ancestral ; alors que le CD, après avoir remplacé le vinyl, disparaît lui-même au profit du mp3 ; que le DVD, après avoir supplanté la cassette VHS, fait peu à peu place au BluRay, lequel cèdera bientôt face à la VOD... A l'heure où la perpétuelle création de nouveaux processeurs, systèmes d'exploitation et logiciels nous force à changer régulièrement d'ordinateur ; et tandis qu'on se rend compte que toutes nos archives stockées sur des DVD ou des disques durs n'ont qu'une très courte espérance de vie... Après l'électroménager, la hi-fi et l'informatique, voilà qu'un nouveau bastion est en train de tomber aux mains de l'industrie de l'obsolescence permanente : la salle de cinéma.

Depuis son apparition dans la seconde moitié du XIXe siècle, le cinéma se réalise et se projette avec de la pellicule argentique. En 1909, le 35mm s'est imposé comme standard international et a dominé les autres formats (8mm, super8, 9,5mm, 16mm...) jusqu'à leur quasi disparition. Ce procédé de fabrication et de duplication des films a toujours été coûteux, mais il a largement prouvé ses qualités et sa capacité de préservation. Ainsi, depuis plus d'un siècle, les salles de cinéma sont équipées avec un type de projecteurs ayant relativement peu évolué. Si les cinémas de type multiplexes ont pris l'habitude de changer régulièrement leurs machines, c'est parce que ce turn over arrangeait leurs affaires et qu'ils les revendaient dans des contrées lointaines. Les plus petites salles, elles, utilisaient parfois le même projecteur pendant plusieurs décennies. Une pièce abimée ? Il suffisait de la changer.

Alors que les mutliplexes avaient réussi à écraser les petits cinémas grâce à leur taille, leur offre de films plus grande, leur accès plus aisé aux catalogues des distributeurs, la technique, elle, maintenait ainsi une forme d'égalité entre petites et grandes salles, du moins en termes de qualité d'image et d'accès au matériel de projection.

Faut-il en parler au passé ? En effet, des changements majeurs sont en train de s'opérer à une vitesse déconcertante : à grand renfort d'inventions et de nouveaux standards imposés sur le marché mondial, l'industrie a réussi à modifier radicalement la donne dans un créneau dont elle avait jusqu'à présent sous-exploité le potentiel commercial.

### **Vive le progrès !**

L'arrivée du numérique (1) a été présentée comme une évolution technologique majeure : grande qualité d'image calculée en millions de pixels, moindre coût de duplication des copies, moindre utilisation de matières et moins de pollution,... de quoi faire miroiter la perspective d'une avancée écologique et d'une démocratisation de la production et de la diffusion de films.

Mais là n'était pas exactement l'intention qui se trouvait derrière ce nouveau progrès... Obsédés par la guerre au piratage, les grands groupes de cinéma ont développé le numérique comme un système fermé, sécurisé, verrouillé de toutes parts. Les copies de films, désormais virtuelles (2), sont cryptées et utilisables pour un nombre précis de séances. Le matériel de projection, qu'on aurait pu penser léger vu les évolutions de la vidéo ces 20 dernières années, s'avère physiquement massif et oblige souvent les salles à devoir se défaire d'un projecteur 35mm pour avoir la place d'installer un projecteur numérique. Les appareils ne permettent pas l'accès aux différents composants, ni aux réglages d'image et de couleurs, condamnant ainsi le métier de projectionnistes tout en

intronisant celui de techniciens extérieurs, joignables via une hotline payante.

### **La f(r)acture numérique**

Le numérique n'a pas été conçu pour cohabiter avec d'autres formats de projection, mais pour être hégémonique. L'imposer au monde semble s'être fait avec d'autant plus de facilité que les industries de production de films et celles du matériel de cinéma poursuivent les mêmes objectifs, quand elles n'appartiennent pas tout simplement aux mêmes groupes. Certains blockbusters sortis uniquement en format numérique ont ainsi servi de chevaux de Troie pour accélérer le déploiement du nouveau standard (3). D'ici quelques mois à peine, plus personne n'aura le choix : ce sera s'équiper ou mourir, puisqu'on annonce qu'en 2013 les copies 35mm auront définitivement cessé d'être produites. Les salles ayant raté la marche du progrès numérique n'auront donc plus accès aux films.

A terme, même les films anciens risquent de ne plus être diffusés en 35mm. La texture et la profondeur de champ spécifiques à l'argentique étant condamnées à disparaître au profit de l'image lisse du numérique, il deviendra exceptionnel de pouvoir faire l'expérience de projections de films de répertoire dans leurs conditions originales de création. Que penser de l'impact que cette transformation aura sur la mémoire collective ? Que deviendront les archives de cinéma lorsque la plupart des copies de films seront des fichiers cryptés, stockés sur des disques durs à la longévité incertaine ? Qu'importe me direz-vous, on inventera bien de nouveaux supports d'archivage...

En attendant, commercialement, le tour est magistralement joué. La « transition numérique » s'opère dans le monde entier. Toute la filière du cinéma se digitalise à tour de bras. Dans de nombreux pays, il ne reste guère qu'une minorité de distributeurs et d'exploitants à devoir franchir le cap. Et comme toujours, ce sont les plus petits qui ont du mal à ne pas être avalés par la vague. Car la facture numérique est salée : pour un cinéma, s'équiper coûte au bas mot 80.000 euros pour une seule salle, à quoi il faut ajouter les investissements annexes mais néanmoins indispensables au bon fonctionnement de la chose (nouveau matériel son, nouvel écran, climatisation...). Tant qu'à remplacer le projecteur, autant changer tout ce qu'il y a autour...

### **Concentration de pouvoirs**

Heureusement, dans sa grande bonté, l'industrie a pensé aux plus nécessiteux. Pour qui éprouverait des difficultés à s'offrir ce nouvel équipement, elle a inventé le VPF : Virtual Print Fee (Contribution de Copie Virtuelle). Ce système prévoit que les distributeurs reversent pendant plusieurs années une partie des économies réalisées sur le tirage des copies de films (les copies numériques étant moins chères que les argentiques). Cet argent est collecté par des « tiers investisseurs », c'est-à-dire le plus souvent les mêmes sociétés qui vendent déjà l'équipement numérique aux salles. Ceux-ci le déduisent des coûts d'achat et d'installation facturés aux salles, selon un pourcentage calculé au prorata des recettes effectuées sur la billetterie des films. Montrer des films en sortie nationale et faire du chiffre devient ainsi plus que jamais la règle. Si une salle n'enregistre pas assez de recettes, ou si elle diffuse des oeuvres de répertoire ou des films non distribués dans son pays, il lui en coûtera une amende. Ainsi, apparaissent non seulement de nouveaux intermédiaires à vocation monopolistique, mais un lien direct se crée également entre la liberté de programmation d'une salle et sa faculté à s'équiper. Pour ce qui est de faciliter la diffusion des films produits hors des circuits commerciaux, on repassera...

De plus, le système VPF ne vaut que pour les cinémas de moyenne importance ayant donc

une programmation classique. Pour les autres (ceux qui diffusent essentiellement des films de répertoire, des films non distribués, ou qui n'ont pas accès aux films en première sortie, parce que trop petits, trop éloignés de la capitale ou générant de trop maigres recettes), le VPF n'est pas une solution. Alors quoi ?

### **Les alternatives restent à inventer**

Alors, c'est ici qu'interviennent les pouvoirs publics... pour freiner l'industrie numérique, dans l'attente d'une réflexion collective et approfondie sur ces questions à la fois techniques, commerciales et politiques ? Pas vraiment. Semblant pris de cours par la vitesse des événements, les pouvoirs publics ont plutôt laissé faire, voire accompagné le mouvement, tout en cherchant à colmater les plaies. Les voilà donc qui mettent en place tant bien que mal des dispositifs d'aide aux petites salles... Pas pour toutes (cela coûterait trop cher et risquerait de déclencher des guerres juridiques pour cause de « concurrence déloyale »), mais au moins pour celles qui correspondent à certains critères de qualité et de quantité. A terme, une certaine diversité devrait donc être préservée. Mais il y aura probablement des dégâts collatéraux du côté des derniers petits cinémas de quartiers ou de villages, des ciné-clubs, des cinémas itinérants et en plein air...

Lorsque cette opération d'uniformisation technologique planétaire sera achevée, les « tiers investisseurs » auront donc acquis une position dominante susceptible d'influencer la programmation de toutes les salles équipées en VPF, tandis que les salles les plus « culturelles » se seront en outre rendues davantage dépendantes des pouvoirs publics. Les projectionnistes, quant à eux, auront été reconvertis en personnel d'accueil ou en chômeurs. Seuls le secteur de la grande exploitation et les majors auront renforcé leur position et leurs bénéfices.

Réjouissons-nous, il restera tout de même un point qui mettra petites et grandes salles sur un pied d'égalité. Tous les 5 ou 10 ans, elles devront toutes faire face à de nouveaux coûts lorsqu'arrivera une nouvelle génération de projecteurs plus compacts et plus puissants, un format d'image de meilleure définition, une 3D multidimensionnelle, un diffuseur d'odeurs, ou toute autre invention procurant pourquoi pas la sensation d'une projection argentique... Et ceci n'est même pas une prédiction ironique, c'est déjà une réalité. Dans certains pays comme la Belgique, les salles qui s'équipent actuellement en numérique le sont au format 2K : le must de la technologie à l'heure où elles ont entamé le processus. Mais ailleurs, aux Etats-Unis par exemple, l'industrie ne jure déjà plus que par le 4K, deux fois plus précis !

Que feront les petites salles lorsqu'il leur faudra encore faire face à de nouveaux investissements de cette importance ? Et les pouvoirs publics, financeront-ils indéfiniment ces transitions technologiques dictées par l'industrie ?

On le voit bien, le numérique n'est pas plus durable sur le plan écologique, que culturel ou politique. Ce sont d'autres voies, basées sur des technologies libres et peu coûteuses, qu'il faut explorer si l'on veut permettre à des films de tous formats et de tous genres d'être diffusés par une pluralité de distributeurs et de salles qui puissent préserver ce qui leur reste d'indépendance.

- Gwenaël Breës

Article paru dans le n°1 de « [Kairos](#), journal antiproductiviste pour une société décente ».

---

(1) « Digital » en anglais, un format développé initialement par des sociétés comme Walt Disney, Texas Instruments ou Gaumont...

(2) Les copies sont à présent des fichiers livrés sur un disque dur ou téléchargés via satellite.

(3) Par exemple, « Avatar » de James Cameron a convaincu les multiplexes traînant encore les pieds de s'équiper, tandis que « Pina » de Wim Wenders a forcé le bras des salles d'art et essai récalcitrantes.

---

## *Multiplex, lies & video games*

**Dans l'éditorial de son précédent programme, le Nova manifestait son soutien au Cinéma Arenberg face à la menace de son éviction. Aujourd'hui, malgré une pétition qui a recueilli plus de 36.000 signataires, l'Arenberg devra vraisemblablement fermer d'ici la fin de l'année. Même si les jeux semblent faits, il paraît important de revenir sur cette saga.**

A quoi avons-nous assisté ces derniers mois ? Non pas à la naissance d'un projet de cinéma cherchant une complémentarité avec les salles bruxelloises existantes. Mais à une sorte d'OPA hostile orchestrée par un consortium privé, créé de toutes pièces pour l'occasion et dont l'ambition a été dès le départ de mettre fin à l'Arenberg. Leur enjeu ? « Moderniser » ce cinéma, en éjecter l'équipe... tout en tentant de capturer certains pans de sa programmation, son public et ses subsides !

Les actionnaires de ce projet franco-belge intitulé « Galeries » (et dont fait partie la société propriétaire de la salle) ont exprimé publiquement leur « gratitude » à l'Arenberg pour la qualité de la programmation menée depuis près de 25 ans. En pratique, ils ont pourtant tout fait pour que l'équipe évincée n'ait aucune possibilité de retomber sur ses pieds. Leur seul mérite est d'avoir fait preuve d'une habileté juridique manifeste, de certaines relations politiques et d'une incontestable capacité à communiquer. Les efforts déployés pour justifier l'éviction de l'Arenberg ont ainsi joué sur une argumentation fluctuante mais toujours en véhiculant un discours qui, si on n'y prend garde, pourrait créer de dangereux précédents.

### **La fin des salles de cinéma ?**

Ainsi, les attaques sur le « manque de vision » de l'Arenberg ont porté l'idée qu'en dehors d'une ouverture aux « arts numériques », il n'y aurait point de salut pour les salles de cinéma. Nos experts en marketing se sont toutefois bien gardé de préciser où se situe la frontière entre « cultures » et « produits culturels » dans leur vision de la nébuleuse digitale.

Par ailleurs, c'est la baisse de fréquentation de l'Arenberg qui a été ciblée. Démagogiquement. Car comment ignorer l'érosion généralisée du public face à la diversification des moyens de diffusion (films à la demande, télévision, DVD, téléchargement en ligne...) ? Une situation à laquelle sont confrontés tous les cinémas d'art et essai, et qui rend leur survie encore plus improbable sans un soutien accru des pouvoirs publics.

Il fut un temps pas si lointain où le cinéma était exclusivement considéré comme un secteur marchand devant générer sa propre rentabilité. En Belgique, c'est assez

récemment qu'ont été initiées des politiques de soutien aux salles d'art et essai. Mais elles restent largement sous-financées et sans réelles cohérences. Or, si l'on considère important de maintenir l'existence des salles obscures - parce qu'elles permettent à l'art cinématographique de rester une expérience collective qui se partage sur grand écran -, un soutien significatif et très rapide des pouvoirs publics est indispensable. Surtout pour les salles dont l'économie est aujourd'hui la plus précaire, celles qui privilégient une approche non industrielle et la découverte d'une diversité de films parfois artisanaux, fragiles et non soumis au formatage marchand... Mais pour ce faire, il faut absolument remettre en question la hiérarchie entre disciplines instaurée et bien ancrée dans les politiques culturelles en Belgique : celle qui permet de reprocher à un cinéma de n'être pas suffisamment rentable, alors que la même exigence ne serait jamais adressée à un théâtre ou à une compagnie de danse.

En ce sens, le silence des politiques sur les mésaventures de l'Arenberg et leur position ambiguë envers le projet « Galeries » sont des signaux inquiétants. Ils s'inscrivent dans une tendance plus large des pouvoirs publics à se défaire de leurs missions de base, se distanciant de la philosophie des associations sans but lucratif pour lui préférer un modèle économique qui favorise l'implication du secteur privé, c'est-à-dire de capitaux dont l'objectif premier est d'engranger des dividendes. Et c'est bien de cela dont il s'agit ici, les principaux actionnaires de « Galeries » étant des sociétés françaises expertes en « culture stratégique », en « business development » et en jeux vidéo. Après avoir fait main basse sur l'Arenberg, ces entrepreneurs ont pour objectif d'y transplanter leur modèle économique : celui de « l'ingénierie culturelle » et du partenariat public-privé.

### **De l'art du copié-collé...**

Au Nova, on pense que la fin ne justifie pas les moyens. On ne peut donc que réprover les procédés utilisés par les « Galeries ». On se permet également d'être sceptiques sur les réelles intentions de ce projet. Etre vigilants, c'est jouer notre rôle élémentaire d'éducation permanente. On préfère ainsi juger le futur « pôle cinéma et arts numériques » sur pièces, lorsqu'il ne sera plus seulement un objet de communication.

Cette affaire est en effet symptomatique d'une époque dominée par les techniques de communication de masse, où les slogans et concepts creux l'emportent souvent sur l'analyse des faits. Les agences de communications mobilisées par « Galeries » ont parfaitement su « ringardiser » leur adversaire et vendre leur projet, tantôt à la sauce de la culture populaire et de l'éducation permanente, tantôt sous l'angle de la culture d'élite et du marketing urbain. L'aisance avec laquelle ces grands manitous de la comm' ont annoncé une surenchère d'activités en tous genres (matinées scolaires au « créative store », « terrain de jeux », cafés pédagogiques, application wi-fi, « film + lunch », master classes, bar de nuit, cinéma belge, nouvelles technologies, édition d'un magazine, ateliers enfants, événements, débats, films d'art, festivals, avant-premières, séances nocturnes, films de genres, cycles thématiques, rétrospectives, expos, résidences, etc.) n'a d'égal que l'absence d'interrogations dans le chef de la presse et des pouvoirs publics. Dans une belle unanimité, ceux-ci ne semblent pas se poser de questions sur le sens de ce grand copié-collé, ni sur la faisabilité d'un tel patchwork de promesses, ni même sur ce qui va réellement en rester à l'usage.

Au contraire, la presse n'a fait preuve d'aucun esprit critique et n'a pas joué son rôle de mise en contexte et d'investigation. Elle s'est contentée de relayer sans réflexion le message artificiel de professionnels du merchandising. La conférence de presse de lancement de « Galeries » était très éloquente à cet égard : pas un journaliste n'y a posé une seule question...

- Éditorial du programme n°127 du [Cinéma Nova](#)

---

## *L'Arenberg menacé par la «culture 2.0»*

**Étrange paradoxe. Au moment même où le Nova fêtera ses 15 ans d'existence, le Cinéma Arenberg devra définitivement fermer ses portes. C'est du moins la menace très précise qui pèse sur lui.**

On se souvient que ce cinéma avait repris à la fin des années 70 la salle du n°3 rue d'Arenberg, vouée depuis longtemps déjà à l'art et essai. En 1987, la KredietBank l'en avait chassé pour agrandir ses bureaux... ce qu'elle ne fit d'ailleurs jamais, préférant finalement construire une sorte de château fort des temps modernes le long du canal, près de la place Saintelette. En 1997, après 10 années passées à servir d'entrepôt de vieux meubles, le n°3 de la rue d'Arenberg retrouvait heureusement la lumière des projecteurs, avec l'ouverture d'un nouveau cinéma : le Nova était né. Mais ça, c'est une autre histoire...

Le Cinéma Arenberg, lui, avait entretemps trouvé refuge dans les Galeries de la Reine. Depuis lors, il continue coûte que coûte à y programmer des films d'auteurs et à défendre une vision culturelle du cinéma. Une programmation à laquelle on peut parfois reprocher un certain manque d'audace mais qui est aujourd'hui unique à Bruxelles. Depuis plusieurs années, son équipe alerte les pouvoirs publics sur les difficultés qu'elle rencontre. Les réalités de la distribution cinématographique en Belgique étant ce qu'elles sont, l'Arenberg n'a vu qu'une seule issue pour maintenir son activité : augmenter le nombre de ses salles, afin de pouvoir programmer davantage de films et d'en maintenir certains plus longtemps à l'affiche. Après moult rebondissements, un premier projet d'agrandissement du cinéma tomba à l'eau. Aujourd'hui, l'équipe de l'Arenberg espère voir aboutir la construction d'un complexe sur le site des anciennes brasseries Wielemans-Ceuppens à Forest. Mais ce projet est encore hypothétique et n'enlève rien à l'intérêt de garder un tel cinéma dans le centre-ville.

Or voilà que la Société des Galeries Royales Saint-Hubert, propriétaire de la salle, a récemment annoncé qu'elle ne renouvellerait pas son bail. Pour quelle raison ? L'Arenberg est en retard de paiement de loyers. Mais surtout, c'est « son manque de vision pour le futur » qui lui est reproché. Il paraît que l'arrivée de Finasucre (groupe appartenant à la famille Lippens, l'une des plus riches de Belgique, active notamment dans la finance, l'immobilier, le sucre et la politique) dans l'actionariat de la Société des Galeries ne serait pas étrangère à cette décision. L'idée est de « redynamiser » l'Arenberg. Pour ce faire, un curieux consortium entre un producteur spécialisé dans les films d'exploration du monde, l'ancien échevin de la culture de Bruxelles-Ville Henri Simons, deux petits capitaines d'entreprises français et un yuppie des jeux vidéos, a été réuni pour lancer un projet « plus moderne » dans l'Arenberg et d'autres espaces des Galeries. Cette fine équipe, aidée de communicants habitués à servir des grands capitaux et des pouvoirs publics français, veut nous convaincre que l'Arenberg serait devenu résolument ringard, alors que leur « projet culturel 2.0 » serait porteur d'une vision plus « jeune », « attractive » et tournée vers l'avenir. Leur plan comm' annonce la continuation du travail culturel et pédagogique mené actuellement (en piquant au passage certaines activités de l'Arenberg, peut-être son nom, si possible son public, et surtout ses subsides publics), tout en « l'augmentant » pour en faire un « pôle » mélangeant cinéma, arts numériques, 3D, films à la demande, jeux vidéo et wi-fi, le tout flanqué d'un « concept store »...

Alors, bientôt à Bruxelles un endroit où l'on pourra voir un Dardenne en 3D, un Kaurismaki en cinéma virtuel transmis par wi-fi, tout en twittant ou en achetant la

dernière Play Station, avant d'aller se faire une petite partie de Wii ? C'est étrange, on a du mal à croire une seule seconde dans les promesses culturelles et cinématographiques de ce projet. Quant à sa dimension économique, on imagine bien que ces experts en marketing et dans l'air du temps ont quelques capitaux en réserve. Mais si on était mauvaise langue on rappellerait l'aventure pour le moins furtive du « Cyber Théâtre Avenue », dont le projet de théâtre numérique dura à peine quelques mois. L'une des principales différences entre ces deux projets n'est pas des moindres, elle est éthique : le Cyber Théâtre voulait faire revivre une ancienne salle de cinéma à l'abandon... il ne menaçait pas l'existence d'un cinéma en activité.

Au Nova, il nous est arrivé d'être critiques par rapport à la programmation ou à la gestion de l'Arenberg. Par ailleurs, nous nous souviendrons toujours qu'à nos débuts nous avons pu compter sur un soutien important de la Société des Galeries Saint-Hubert et d'Henri Simons, qui était alors Échevin de la culture. Mais à nos yeux, aujourd'hui, il n'y a pas photo : le projet qu'ils défendent est hasardeux et favorise l'uniformisation et la marchandisation culturelle. L'Arenberg doit être soutenu et non exclu. Lui reprocher un prétendu « manque de vision pour le futur » est un bien mauvais argument. Revendiquer la transformation d'un cinéma au motif qu'il ne diffuse « que » des films, cela revient à vouloir fermer tous les cinémas de la ville. S'il existe vraiment à Bruxelles un besoin de nouveaux lieux s'intéressant plus spécifiquement aux arts numériques, il n'y a aucune raison de le faire aux dépens d'une salle dédiée au cinéma, d'une équipe qui a fait ses preuves, d'un patrimoine et d'une histoire de plus de 30 ans.

- Éditorial du programme n°126 du [Cinéma Nova](#)